VIII

Les journées s'écoulèrent ainsi, tristes et douloureuses, pendant la première période de ma captivité aux îles du Salut. Je recevais chaque trimestre quelques livres qui m'étaient adressés par ma femme, mais je n'avais aucune occupation physique; les nuits surtout, qui sous ce climat sont presque invariablement de douze heures, étaient atrocement longues. Dans le courant de juillet 1895, j'avais fait une demande pour que l'on me permît d'acheter quelques outils de menuiserie; un refus catégorique me fut opposé par le Directeur du Service pénitentiaire, sous prétexte que les outils pouvaient constituer des moyens d'évasion. Je ne me vois pas m'évadant sur un rabot d'une île où j'étais gardé à vue nuit et jour!

A l'automne de 1896, le régime déjà si sévère auquel j'étais soumis devint plus rigoureux encore.

Le 4 septembre 1896, l'administration pénitentiaire reçut de M. André Lebon, ministre des Colonies, l'ordre de me maintenir jusqu'à nouvel ordre enfermé dans ma case nuit et jour, avec double boucle de nuit, d'entourer le périmètre du promenoir autour de ma case d'une solide palissade avec sentinelle intérieure en plus du surveillant de garde dans ma case. En outre, on suspendit la remise des lettres et des envois qui m'étaient adressés; la transmission de ma correspondance ne devait plus être opérée qu'en copie.

Conformément à ces instructions, je fus enfermé nuit et jour dans ma case, sans même une minute de promenade. Cette réclusion absolue fut maintenue durant tout le temps que nécessita l'arrivée des bois et la construction de la palissade, c'est-à-dire environ deux mois et demi. La chaleur fut cette année-là particulièrement torride; elle était si grande dans la case que les surveillants de garde firent plainte sur plainte, déclarant qu'ils sentaient leur crâne éclater; on dut, sur leurs réclamations, arroser chaque jour l'intérieur du tambour accolé

à ma case, dans lequel ils se tenaient. Quant à moi, je fondais littéralement.

A dater du 6 septembre, je fus mis à la double boucle de nuit, et ce supplice, qui dura près de deux mois, consista dans les mesures suivantes. Deux fers en forme d'U, AA, furent fixés par leur partie inférieure aux côtés du lit. Dans ces fers s'engageait une barre en fer B, à laquelle étaient fixées deux boucles CC.

A l'extrémité de la barre, d'un côté un plein terminal D, de l'autre côté un cadenas E, de telle sorte que la barre était fixée aux fers A A et par suite au lit. Quand les pieds étaient donc engagés dans les deux boucles, je n'avais plus la possibilité de remuer; j'étais invariablement fixé au lit. Le supplice était horrible, surtout par ces nuits tor-

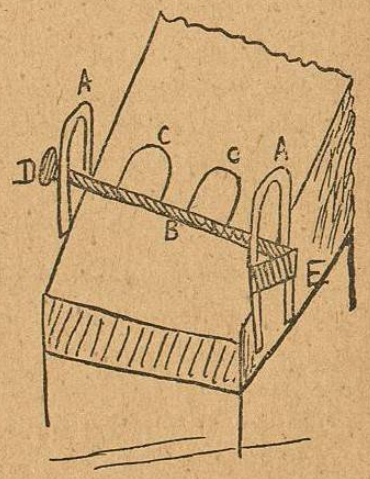

La double boucle.

rides. Bientôt les boucles très serrées aux chevilles me blessèrent.

La case fut entourée d'une palissade de $2^m,50$ de hauteur, distante de $1^m,50$ environ de la case. Cette palissade dépassait de beaucoup en hauteur les petites fenêtres grillées de la case, qui étaient à environ 1 mètre au-dessus du sol, de telle sorte que je n'eus plus ni air ni lumière dans l'intérieur de la case. En dehors de cette première palissade complètement jointe, qui était une palissade de défense, fut construite une deuxième palissade, non moins jointe, d'égale hauteur, et qui, comme la première, me cachait toute vue du dehors. Dans l'intérieur de cette dernière palissade, qui constituait ainsi un petit promenoir, je reçus, après environ trois mois de réclusion absolue, l'autorisation de circuler dans le jour, sous un soleil ardent, sans trace d'ombre, et toujours accompagné par le surveillant de garde.

Jusqu'au 4 septembre 1896, je n'avais occupé ma case que la nuit et aux heures trop chaudes de la journée. En dehors des heures que je consacrais à de petites promenades dans les 200 mètres de l'île qui m'avaient été réservés, je m'asseyais souvent à l'ombre de la case, face à la mer, et si mes pensées étaient tristes et obsédantes, si sou-

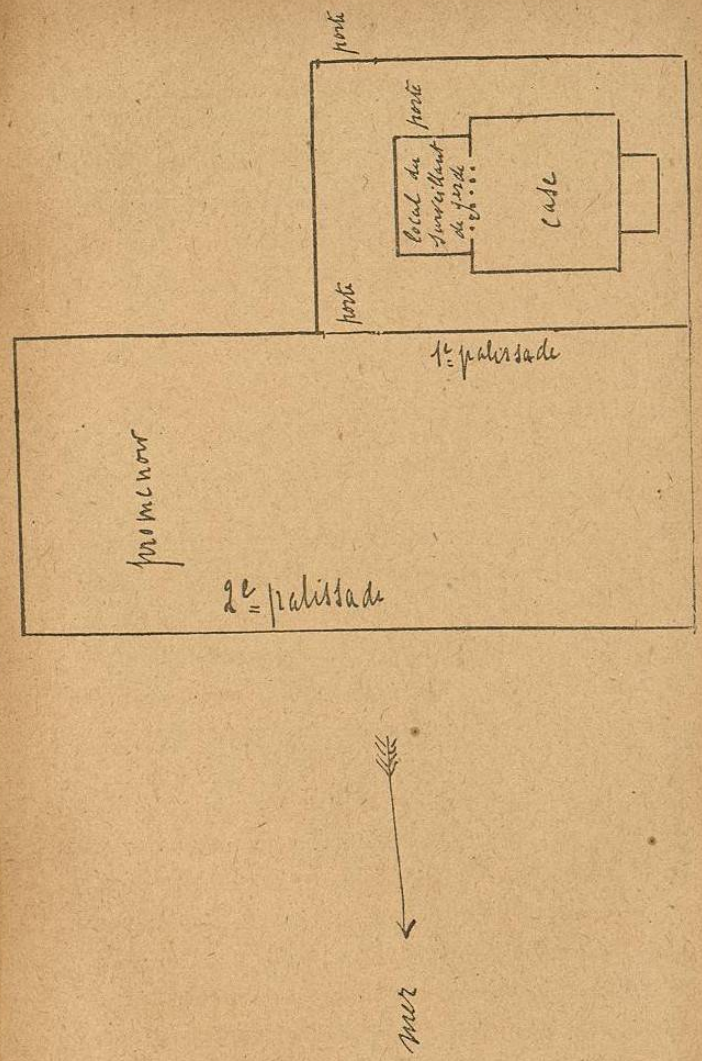

Plan de la première case après la construction des palissades.

vent je grelottais la fièvre, j'avais du moins cette consolation, dans mon extrême douleur, de voir la mer, de laisser errer ma vue sur les flots, de sentir souvent mon âme se soulever, les jours de tempête, avec les ondes furieuses. A partir du 4 septembre 1896, plus rien; la vue de la mer, du dehors, m'est interdite, j'étouffe dans ma case où je n'ai plus ni air ni lumière. Uniquement le promenoir entre deux palissades, dans la journée, en plein soleil, sans apparence d'ombre.

Dans le courant du mois de juin 1896, j'avais eu de violents accès de fièvre, suivis de congestion cérébrale. Dans une de ces nuits tragiques de douleur et de fièvre, je voulus me lever; je tombai comme une masse sur le sol de la case et y restai évanoui. Le surveillant de garde dut me relever inanimé et couvert de sang. Les jours qui suivirent, l'estomac se refusa à toute nourriture. Je dépéris beaucoup et ma santé fut fortement ébranlée. J'étais encore extrêmement faible quand furent prises les mesures arbitraires et inhumaines du mois de septembre 1896; aussi fût-ce une nouvelle chute. C'est dans ces conditions que je crus ne pas pouvoir aller plus loin; quelles que soient la volonté et l'énergie d'un homme, les forces humaines ont une limite et celle-ci était

dépassée. Aussi arrêtai-je mon journal avec mission de le remettre à ma femme. D'ailleurs, peu de jours après, tous mes papiers furent saisis; je n'eus plus en ma possession qu'une quantité limitée de papier, papier numéroté et paraphé comme depuis le premier jour, mais que je dus remettre aussitôt qu'il était écrit, avant de pouvoir en recevoir d'autre.

Mais dans une de ces longues nuits de torture, où cloué sur mon lit, le sommeil fuyant mes paupières, je cherchais l'étoile directrice, le guide des instants de suprême résolution, je la vis tout à coup lumineuse luire devant moi et me dicter mon devoir : « Aujourd'hui moins que jamais, tu n'as le droit de déserter ton poste, moins que jamais tu n'as le droit d'abréger, fût-ce d'un seul jour, ta vie triste et misérable. Quels que soient les supplices qu'on t'inflige, il faut que tu marches, jusqu'à ce qu'on te jette dans la tombe, il faut que tu restes debout devant tes bourreaux, tant que tu auras ombre de forces, épave vivante à maintenir sous leurs yeux, par l'intangible souveraineté de l'âme. »

Dès lors, je pris la résolution de lutter plus énergiquement que jamais.

Dans la période qui s'écoula ensuite, depuis le

mois de septembre 1896 jusqu'en août 1897, la surveillance directe devint chaque jour plus rigoureuse.

Le nombre des surveillants avait été au début, outre le surveillant chef, de 5 surveillants ; il fut porté à 6, puis à 10 surveillants, dans le courant de l'année 1897. Il fut encore augmenté plus tard. Jusqu'en 1896, je reçus des livres chaque trimestre, envoyés par ma femme. A dater du mois de septembre 1896, ces envois furent supprimés. On me prévint, il est vrai, que j'étais autorisé à faire, chaque trimestre, une demande de vingt livres qui seraient achetés à mes frais ; je fis une première demande qui ne me parvint que plusieurs mois après, une seconde qui mit encore un plus grand nombre de mois pour me parvenir, enfin une troisième à laquelle il ne fut jamais répondu. Dès lors je dus vivre sur le fonds qui s'était créé avec les premiers envois reçus.

Ce fonds comprenait, outre un certain nombre de Revues littéraires et scientifiques, quelques livres de lecture courante, les *Etudes sur la littérature contemporaine* de Schérer, l'*Histoire de la littérature* de Lanson, quelques œuvres de Balzac, les *Mémoires* de Barras, la petite *Critique* de Janin, une Histoire de la peinture, l'*Histoire des*

Francs, les *Récits des temps mérovingiens* d'Augustin Thierry, les tomes VII et VIII de l'*Histoire générale du* IVe *siècle jusqu'à nos jours* de Lavisse et Rambaud, les *Essais* de Montaigne, et surtout les œuvres complètes de Shakespeare. Je n'ai jamais aussi bien compris le grand écrivain que durant cette époque si tragique; je le lus et le relus; Hamlet et le roi Lear m'apparurent avec toute leur puissance dramatiqne.

Je refis aussi des sciences, et ne possédant pas les livres nécessaires, je dus reconstituer les éléments du calcul intégral et différentiel.

J'obligeais ainsi, par moments — trop courts, hélas! —mon cerveau à s'absorber dans un ordre d'idées tout différent de celui qui l'occupait habituellement.

Mes livres, au bout de peu de temps, furent en assez piteux état; les bêtes y établissaient domicile, les rongeaient et y déposaient leurs œufs.

Les animaux pullulaient dans ma case; les moustiques, au moment de la saison des pluies, les fourmis, en toute saison, en nombre si considérable que j'avais dû isoler ma table, en en plaçant les pieds dans de vieilles boîtes de conserves, remplies de pétrole.

L'eau avait été insuffisante, car les fourmis formaient chaîne à la surface, et dès que la chaîne était complète, les fourmis traversaient comme sur un pont.

La bête la plus malfaisante était l'araignée crabe; sa morsure est venimeuse. L'araignée crabe est un animal dont le corps a l'aspect de celui du crabe, les pattes la longueur de celle de l'araignée. L'ensemble est de la grosseur d'une main d'homme. J'en tuai de nombreuses dans ma case, où elles pénétraient par l'intervalle entre la toiture et les murs.

En résumé, après les coups de massue du mois de septembre 1896, j'eus un moment de détresse, puis un relèvement d'énergie morale, l'âme se dressant plus pure et plus hautaine dans ses revendications.

En octobre, j'écrivis à ma femme :

les du Salut, 3 octobre 1896.

Je n'ai pas encore reçu le courrier du mois d'août. Je veux cependant t'écrire quelques mots et t'envoyer l'écho de mon immense affection.

Je t'ai écrit le mois dernier et t'ai ouvert mon cœur,

dit toutes mes pensées. Je ne saurais rien y ajouter. J'espère qu'on t'apportera ce concours que tu as le devoir de demander, et je ne puis souhaiter qu'une chose : c'est d'apprendre bientôt que la lumière est faite sur cette horrible affaire. Ce que je veux te dire encore, c'est qu'il ne faut pas que l'horrible acuité de nos souffrances dénature nos cœurs. Il faut que notre nom, que nous-mêmes sortions de cette horrible aventure tels que nous étions quand on nous y a fait entrer.

Mais, devant de telles souffrances, il faut que les courages grandissent, non pour récriminer ni pour se plaindre, mais pour demander, vouloir enfin la lumière sur cet horrible drame, démasquer celui ou ceux dont nous sommes les victimes.

Si je t'écris souvent et si longuement, c'est qu'il y a une chose que je voudrais pouvoir exprimer mieux que je ne le fais, c'est que forts de nos consciences il faut que nous nous élevions au-dessus de tout, sans gémir, sans nous plaindre, en gens de cœur qui souffrent le martyre, qui peuvent y succomber, en faisant simplement notre devoir, et ce devoir, si, pour moi, il est de tenir debout, tant que je pourrai, il est pour toi, pour vous tous, de vouloir la lumière sur ce lugubre drame, en faisant appel à tous les concours, car vraiment je doute que des êtres humains aient jamais souffert plus que nous.

Iles du Salut, 5 octobre 1896

Je viens de recevoir à l'instant ta chère et bonne lettre du mois d'août, ainsi que toutes celles de la famille, et c'est sous l'impression profonde non seulement des souffrances que nous endurons tous, mais de la douleur que je t'ai causée par ma lettre du 6 juillet, que je t'écris.

Ah ! chère Lucie, comme l'être humain est faible, comme il est parfois lâche et égoïste. Ainsi que je te l'ai dit, je crois, j'étais à ce moment en proie aux fièvres qui me brûlaient corps et cerveau, moi dont l'esprit est si frappé, dont les tortures sont si grandes. Et alors, dans cette détresse profonde de tout l'être, où l'on aurait besoin d'une main amie, d'une figure sympathique, halluciné par la fièvre, par la douleur, ne recevant pas ton courrier, il a fallu que je te jette mes cris de douleur que je ne pouvais exhaler ailleurs.

Je me ressaisis, d'ailleurs, je suis redevenu ce que j'étais, ce que je resterai jusqu'au dernier souffle.

Comme je te l'ai dit dans ma lettre d'avant-hier, il faut que, forts de nos consciences, nous nous élevions au-dessus de tout, mais avec cette volonté ferme, inflexible de faire éclater mon innocence aux yeux de la France entière.

Il faut que notre nom sorte de cette horrible aventure tel qu'il était quand on l'y a fait entrer ; il faut

que nos enfants entrent dans la vie la tête haute et fière.

Quant aux conseils que je puis te donner, que je t'ai développés dans mes lettres précédentes, tu dois bien comprendre que les seuls conseils que je puisse te donner sont ceux que me suggère mon cœur. Tu es, vous êtes tous mieux placés, mieux conseillés, pour savoir ce que vous avez à faire.

Je souhaite avec toi que cette situation atroce ne tarde pas trop à s'éclaircir, que nos souffrances à tous aient bientôt un terme. Quoi qu'il en soit, il faut avoir cette foi qui fait diminuer toutes les souffrances, surmonter toutes les douleurs, pour arriver à rendre à nos enfants un nom sans tache, un nom respecté.

ALFRED.

La lettre de ma femme, que je reçus le 5 octobre 1896, était une lettre datée du 13 août, la seule qui me parvint de toutes les lettres que m'écrivit ma femme durant ce mois. J'en extrais ce simple passage :

Paris, 13 août 1896.

Je reçois à l'instant ta lettre du 6 juillet, et c'est les yeux encore tout gonflés de larmes que je t'écris. Pauvre, pauvre cher mari, quel calvaire tu supportes, à quel martyre tu es soumis. C'est tellement atroce, tellement épouvantable, que cette pensée seule m'affole.

LUCIE.

En novembre, je ne reçus pas une seule des lettres que ma femme m'écrivit en septembre; elles ne me parvinrent jamais.

En décembre, je reçus, parmi toutes les lettres du mois d'octobre de ma femme, une seule lettre, celle du 10 octobre, dont voici un extrait :

Paris, 10 octobre 1896.

J'attends avec une bien vive anxiété des lettres de toi. Songe que je n'ai pas de tes nouvelles depuis le

9 août, c'est-à-dire depuis près de deux mois et demi; ce sont de longues semaines d'inquiétudes, celles qui s'écoulent entre chaque courrier, et chaque jour de retard m'apporte d'autres angoisses.

LUCIE.

Le 4 janvier 1897, j'écrivis à ma femme :

Iles du Salut, 4 janvier 1897.

Je viens de recevoir tes lettres de novembre ainsi que celles de la famille. L'émotion profonde qu'elles me causent est toujours la même : indescriptible.

Comme toi, ma chère Lucie, ma pensée ne te quitte pas, ne quitte pas nos chers enfants, vous tous, et quand mon cœur n'en peut plus, est à bout de forces pour résister à ce martyre qui broie le cœur sans s'arrêter comme le grain sous la meule, qui déchire tout ce qu'on a de plus noble, de plus pur, de plus élevé, qui brise tous les ressorts de l'âme, je me crie à moi-même toujours les mêmes paroles : « Si atroce que soit ton supplice, marche encore afin de pouvoir mourir tranquille, sachant que tu laisses à tes enfants un nom honoré, un nom respecté. »

Mon cœur, tu le connais, il n'a pas changé. C'est

celui d'un soldat, indifférent à toutes les souffrances physiques, qui met l'honneur avant, au-dessus de tout, qui a vécu, qui a résisté à cet effondrement effroyable, invraisemblable, de tout ce qui fait le Français, l'homme, de ce qui seul enfin permet de vivre, parce qu'il était père et qu'il faut que l'honneur soit rendu au nom que portent nos enfants.

Je t'ai écrit longuement déjà, j'ai essayé de te résumer lucidement, de t'exposer pourquoi ma confiance, ma foi, étaient absolues, aussi bien dans les efforts des uns, que dans ceux des autres, car, crois-le bien, aies-en l'absolue certitude, l'appel que j'ai encore fait, au nom de nos enfants, crée un devoir auquel des hommes de cœur ne se soustraient jamais ; d'autre part, je connais trop tous les sentiments qui vous animent pour penser jamais qu'il puisse y avoir un moment de lassitude chez aucun, tant que la vérité ne sera pas découverte.

Donc, tous les cœurs, toutes les énergies vont converger vers le but suprême, courir sus à la bête jusqu'à ce qu'elle soit forcée : l'auteur ou les auteurs de ce crime infâme. Mais, hélas ! comme je te l'ai dit aussi, si ma confiance est absolue, les énergies du cœur, celles du cerveau, ont des limites, dans une situation aussi atrocement épouvantable, supportée depuis si longtemps. Je sais aussi ce que tu souffres et c'est horrible.

Or, il n'est pas en ton pouvoir d'abréger mon martyre, le nôtre. Le gouvernement seul possède des moyens d'investigation assez puissants, assez décisifs

pour le faire, s'il ne veut pas qu'un Français, qui ne demande à sa patrie que la justice, la pleine lumière, toute la vérité sur ce lugubre drame, qui n'a plus qu'une chose à demander à la vie, voir encore pour ses chers petits le jour où l'honneur leur sera rendu, ne succombe sous une situation aussi écrasante, pour un crime abominable qu'il n'a pas commis.

J'espère donc que le gouvernement aussi l'apportera son concours. Quoi qu'il en soit de moi, je ne puis donc que te répéter de toutes les forces de mon âme d'avoir confiance, d'être toujours courageuse et forte et t'embrasser de tout mon cœur, de toutes mes forces, comme je t'aime, ainsi que nos chers et adorés enfants.

ALFRED.

J'extrais des lettres que je reçus de ma femme à cette date les passages qui suivent :

Paris, 12 novembre 1896.

Je viens de recevoir tes bonnes lettres des 3 et 5 octobre ; je suis encore tout impressionnée et heureuse de m'être laissée aller quelques instants à l'émotion si douce que me causent tes paroles. Je t'en prie, mon

mari bien-aimé, ne pense pas à ma douleur, aux souffrances que je puis endurer ; comme je te l'ai déjà dit, ma personnalité n'est que secondaire et je serais navrée d'ajouter encore par mes plaintes une douleur de plus à tes tortures. Ne te préoccupe donc pas de moi ; tu as besoin de toutes tes forces, de tout ton courage, pour résister à cette lutte morale, si pénible, si dure, pour ne pas te laisser déprimer par la fatigue physique, par le climat, par les privations de toutes sortes qui te sont imposées.

Paris, 24 novembre 1895.

Je voudrais pouvoir venir causer avec toi tous les jours... Mais à quoi bon répéter constamment les mêmes choses ? Je sais très bien que mes lettres se ressemblent, qu'elles sont toutes imprégnées de la même idée, l'unique idée qui nous occupe tous, celle dont dépendent nos vies, celles de nos enfants, l'avenir de toute une famille. Comme toi, je ne puis m'attacher qu'à une chose, à ta réhabilitation, je ne poursuis qu'un but, celui de te faire rendre ton honneur ; en dehors de cette pensée fixe, qui me hante, rien ne m'intéresse, rien ne me touche...

LUCIE.